

Le repérage des signes d'alerte de l'autisme ou autres troubles envahissants du développement

Cette formation est financée dans le cadre du Plan National Autisme. Elle est donc proposée gratuitement aux établissements et services destinés aux jeunes enfants (services de Protection Maternelle et Infantile, crèches, haltes garderies, multi-accueils...).

L'intervention, d'une durée d'une journée, a vocation à être mise en place au plus près des professionnels, pour permettre idéalement à l'ensemble de l'équipe de bénéficier des contenus formatifs et informatifs dispensés.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :

Centre de Ressources Autisme

Documentation, information & formation, études

CREAI Champagne-Ardenne

Cité administrative Tirlet - Bât 3 - 51036 Châlons en Champagne cedex

Tél. : 03.26.68.35.71 / Fax : 03.26.68.53.85

Email : creai-ca@orange.fr - Site Internet : www.creai-ca.fr

Site internet : www.cra-champagne-ardenne.fr

Documentation, information
& formation, études

CREAI Champagne-Ardenne

Cité administrative Tirlet - Bât 3

51036 Châlons en Champagne cedex

Tél. : 03.26.68.35.71 / Fax : 03.26.68.53.85

Email : creai-ca@orange.fr

Site Internet : www.creai-ca.fr

Diagnostic & évaluation

CHU de Reims - Centre de Diagnostic
et d'Évaluation

Service de psychothérapie de l'enfant
et de l'adolescent

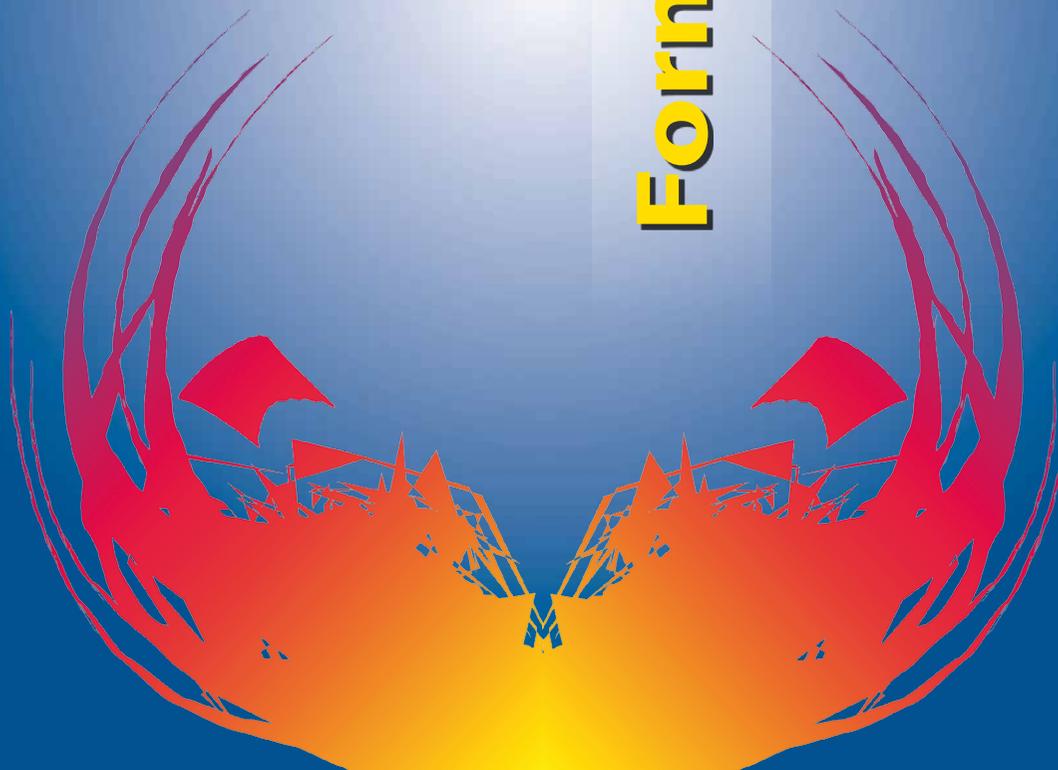
Hôpital Robert Debré

Avenue du Général Koenig

51092 Reims Cedex

Tél. 03.26.78.39.67

Le repérage des SIGNES
D'ALERTE de l'autisme
ou autres troubles envahissants
du développement



Le repérage des signes d'alerte de l'autisme ou autres troubles envahissants du développement

CONTEXTE

L'autisme est un trouble du développement qui se traduit par des difficultés d'interactions sociales, de communication, de comportement, et une réceptivité sensorielle spécifique.

Le Troisième Plan Autisme (2013-2017) est venu réaffirmer l'objectif de mettre en place une démarche de parcours précoce des enfants présentant un autisme ou autre trouble envahissant du développement (TED).

Le repérage précoce des signes de ces troubles optimise les chances d'une intervention et d'un suivi adapté de l'enfant et de sa famille.

Pour orienter au plus tôt l'enfant et sa famille vers des équipes spécialisées, il importe que les acteurs dits de « première ligne » (services de PMI, acteurs de la petite enfance, médecine de ville) connaissent à la fois les signes d'alerte d'un trouble du développement de l'enfant, et les circuits institutionnels d'orientation, de diagnostic, de suivi et d'accompagnement des enfants avec autisme ou TED.

Une journée de formation est ainsi proposée (gratuitement, cf. p.4) aux acteurs de première ligne, dit « réseau d'alerte », pour faciliter la structuration des parcours de soins des enfants et de leurs parents, dès le plus jeune âge.

PROGRAMME

- L'autisme et les troubles envahissants du développement : une définition clinique et nosologique
- Les signes d'alerte chez le jeune enfant (avant 18 mois, avant 3 ans, avant 6 ans)
- Les outils du repérage des signes d'alerte
- Du repérage au diagnostic et à l'orientation : le parcours de l'enfant et de sa famille, les circuits institutionnels, le rôle de chacun

INTERVENANTS

- Les intervenants sont des formateurs labellisés sur l'autisme, professionnels médicaux, paramédicaux ou éducatifs exerçant auprès de personnes avec autisme ou TED et de leur famille.
- Des représentants associatifs et/ou familles de personne avec autisme ou TED viennent étayer les contenus de témoignages et d'expériences vécues.